

2019-2020

Projet pédagogique

Mairie Saint Jean

SOMMAIRE

1. **LE PROJET EDUCATIF**
2. **LE PROJET DE DIRECTION**
 - Missions de l'ALSH
 - Principaux axes de travail
3. **LE PROJET PEDAGOGIQUE**
 - Intentions Educatives
 - Intentions Pédagogiques
4. **LE PROJET DE FONCTIONNEMENT**
 - Descriptif des locaux
 - Fonctionnement Général
 - Fonctionnement des sorties
5. **HYGIENE ET SECURITE**
 - Descriptifs et consignes
 - Règles et rôles
6. **LES PROJETS D'ACTIVITES**
 - Présentation
 - Journées types
 - Règlement intérieur
7. **L'EVALUATION**
 - L'évaluation
 - Qu'est ce qu'on évalue ?
 - Outils utilisés pour évaluer

Le Projet Educatif

En 2015, la commune a élaboré son Projet Éducatif de Territoire (PEDT), document de référence, qui pose des axes de travail visant à créer un environnement propice à la réussite éducative, au bien-être et au bien-vivre ensemble des enfants et des jeunes.

Ce PEDT est reconduit en 2018 pour une nouvelle période de 3 ans jusqu'en 2021. Le volet éducatif est totalement intégré dans un Projet Educatif et social global de la Ville qui, lui, sera reconduit en 2019.

Dans ce cadre, enseignants, représentants de parents d'élèves et services municipaux péri et extrascolaires se sont accordés pour poursuivre les efforts visant à créer les conditions nécessaires à la continuité éducative et à favoriser la complémentarité école-Alae.

Très concrètement, cela passe par l'adoption de règles communes, par une solide connaissance des projets d'école permettant de mener des actions en cohérence.

Tous les partenaires éducatifs ont des spécificités qui les distinguent. Cette diversité est une richesse dès lors qu'elle est identifiée, comprise et acceptée par chacun des acteurs. La complémentarité des approches permet d'élargir la palette des regards portés sur l'enfant ou le jeune et aide celui-ci à trouver sa place, à construire sa personnalité, à s'épanouir.

Ce projet formalise une démarche permettant de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun la complémentarité des temps éducatifs.

Les axes du Pedt sont présentés plus en détail ci-dessous.

Observer et analyser les évolutions de populations scolaires

- Outil de prospection commun
- Identification des besoins
- Prise en compte de l'évolution des patrimoines d'accueil enfance (extension des capacités scolaires Centre et Preissac)
- Poursuite de la mobilisation des partenaires (enseignants, associations parents élèves)

Recentrer l'Enfance, coeur de projet, sur ses fondamentaux

- Renforcer le rôle de l'animateur comme auxiliaire de l'école, ce qui permet de respecter le rythme de l'enfant
- Créer les conditions nécessaires à la continuité éducative et favoriser la complémentarité école-Alae
- Stabiliser les équipes

Segmenter clairement les publics jeunesse et les fonctions

- Développer les accueils de vacances pour les préadolescents : Identification de la structure municipale Club Ados, projets passerelle avec l'ALSH (ex : rallye urbain...) et l'accueil jeunes (ex : vidéo, graph...), structurer le partenariat avec le Collège (identification des animateurs Club Ados, actions de prévention en complémentarité ...)
- Reposer les axes d'intervention de la MJC auprès des jeunes de + de 14 ans

Fusionner un projet transversal d'animation en direction des familles, lieu intergénérationnel au sein des Granges, lieu emblématique du nouveau coeur de ville

- Reconstruire le projet familles et intergénérationnelles
- Fab Lab intégré aux Granges comme outil d'innovation et de création, de partage de connaissances, lieu de rencontre de différents publics
- Carrefour coopératif socio-culturel intergénérationnel et transversal
- Centre social intégré aux Granges comme porte d'entrée et moteur de transversalité des publics
- Programmation partagée et concertée

Le projet de direction

1- Les missions de l'ALSH

- Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans la réalité locale, tenir compte des conditions de mode de vie des parents, et de la vie associative locale.
- Rechercher une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs en définissant les rôles.
- S'appliquer à être complémentaire dans les activités proposées, tout en prenant en compte les rythmes de vie des enfants.
- L'ALSH, lieu de loisirs, de récupération, et de vacances.

1- Les principaux axes de travail

L'équipe de direction se donne pour principaux buts :

- De favoriser le dialogue et la confiance avec l'enfant et sa famille
- De favoriser l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs et de récupération.
- favoriser la citoyenneté
- Veiller à l'intégration physique, morale et affective des enfants

A) Favoriser le dialogue et la confiance avec l'enfant et sa famille

L'enfant pour se construire a besoin d'évoluer dans un climat de sécurité auprès d'adultes qui sauront le mettre en confiance lui et sa famille, en se montrant disponibles et à l'écoute des besoins de chacun.

Afin de favoriser cet accueil nous proposons un lieu d'accueil le matin et le soir qui sera assuré par l'équipe d'animation, et constituera un lieu de transition entre l'enfant et sa famille.

B) Favoriser l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il s'agit donc de respecter ses besoins et ses désirs, lui offrir la possibilité de s'exprimer par le jeu, s'évader dans un espace imaginaire, mettre en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

Ainsi nous proposons aux enfants :

- Des sorties qui permettront aux enfants de découvrir d'autres espaces d'expérimentation (autant que possible et une fois par semaine lors de chaque période de vacances).
- Des thématiques sont proposées sur les vacances (art attitude, le monde marin, la famille, les sports innovants) en fonction des tranches d'âge. Des activités spécifiques (grands jeux, sorties en rapport avec le thème) sont proposées aux enfants.
- Un espace de jeux symboliques est aménagé (dînette, marchande, voitures, lego...), disponible et accessible sur les temps d'accueil et les temps libres.
- Dans tous les temps d'installation et de rangement, les enfants sont invités à participer (mise du couvert, mise en place et rangement des activités).

C) Favoriser la citoyenneté

L'accueil de loisirs, espace collectif, sensibilisera l'enfant à prendre conscience de ses droits et de ses devoirs.

Il permettra également à un individu d'être reconnu comme membre d'un groupe nourrissant un projet commun qui dans une société démocratique compose le lien social.

Nous nous efforcerons d'intégrer les enfants dans un projet collectif pour permettre à ces derniers de « se réveiller » refusant ainsi les comportements aliénants et ainsi rassembler les futurs citoyens en devenir.

D) Veiller à l'intégration physique, morale et affective des enfants

Permettre à l'enfant de se réaliser, se divertir en veillant à sa sécurité physique, morale et affective.

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique découle directement du projet éducatif. Les intentions éducatives détaillées ultérieurement privilégient l'accueil de loisirs extrascolaire comme un lieu de loisirs, de détente et de découverte tend à favoriser l'épanouissement des enfants.

1-les intentions éducatives

Présentation des quatre grands axes de réflexion à partir desquels l'action de terrain peut être mise en œuvre.

<p>L'ALSH Comme un lieu de détente</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des rythmes de chaque enfant - Garantir la sécurité des enfants préalable indispensable à son bien-être. - Faire vivre à l'enfant des situations plaisantes et réalisantes.
<p>L'ALSH Comme un lieu de socialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'enfant acteur de ses loisirs et lui permettre de trouver sa place parmi les autres. - L'enfant doit évoluer dans un univers juste, l'équipe doit véhiculer des valeurs de justice, solidarité, partage. - Privilégier la communication entre les acteurs de L'ALSH (parents, enfants, animateurs, personnel municipal).
<p>L'ALSH Comme un lieu ludique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'enfant doit percevoir L'ALSH comme un espace de jeu où la mise en place (espace, matériel, règles) doit favoriser l'initiative, doit être stimulante. - Mise en place de la démarche participative des enfants - Eviter toute rigidité dans les modes de fonctionnement (activités programmées), confort pour l'adulte, mais illégitime dès lors que l'enfant s'en trouve entravé dans sa faculté à prendre des initiatives.
<p>L'ALSH Et le projet éducatif territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès au savoir et au savoir-faire pour tous - Favoriser la socialisation - Privilégier la santé - développer les notions de « vivre ensemble

2-Les intentions pédagogiques

L'élaboration du projet ne peut se construire que si les termes sont concrètement fixés : d'une part, le projet décrit le chemin à parcourir ; d'autre part il comporte la mise en œuvre de méthodes et des moyens, de stratégies et de tactiques dont le choix est intimement lié à la situation de départ.

Le projet pédagogique est un élément indispensable à la cohésion de l'équipe. Il est la référence commune à tous lors de la période.

Le projet prend en compte la réalité des conditions humaines, matérielles et financières du centre de loisirs.

Le projet est un outil de conduite nécessaire pour la direction, mais aussi pour l'équipe.

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

INTENTIONS EDUCATIVES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS (méthode)	LES MOYENS
<p>Permettre à l'enfant de se réaliser tout en respectant son rythme</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants au sein d'un groupe. -Favoriser son autonomie, sa liberté de choix, le rendre acteur de ses loisirs. -Respecter les rythmes individuels de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> -Regrouper les enfants par tranche d'intérêt pour les activités. -expérimenter la démarche participative des enfants -Prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant et non pas demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à leurs besoins. 	<ul style="list-style-type: none"> -Proposer des activités diversifiées en autonomie sur les temps d'accueil et les temps libres. (coin lecture, jeux de société, dessins, chant, petits ateliers manuels). - mise en place d'un support technique tel que « le grand livre » permettant aux enfants de proposer des activités et animations. -Mise en place d'un temps d'accueil qui permet à l'enfant de s'installer à son rythme, lui laisser la possibilité de ne rien faire -proposer la sieste pour les plus petits et une relaxation pour les enfants qui en ont besoin, un temps calme pour les plus grands. -Des animateurs disponibles et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé.

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

<p>Assurer sa sécurité physique et affective</p>	<p>-Donner des repères clairs aux enfants, instaurer des règles de vie.</p> <p>-Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable.</p>	<p>-Respecter et appliquer le règlement intérieur.</p> <p>-Proposer des réunions enfants /animateurs.</p> <p>-Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui et de son environnement.</p>	<p>-Affichage des règles de vie informant les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Explication des règles aux plus petits par les animateurs. Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer, notamment au cours des temps d'échange et de discussions avec les animateurs.</p> <p>-Instaurer des temps d'échange, d'écoute entre enfants et animateurs afin de mettre en place des moments de régulation de conflits entre enfants et enfants /adultes.</p> <p>-L'animateur doit connaître l'environnement et doit le mettre à la portée des enfants. Il doit donner l'exemple (tenue, attitudes, langage).</p> <p>-L'animateur est le référent garant de la sécurité des enfants et il doit être maître de ses activités.</p>
---	---	---	--

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

<p>Favoriser la socialisation de l'enfant</p>	<p>-Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres, lui apprendre à vivre en groupe.</p> <p>-Permettre aux enfants de devenir des individus lucides capables d'affronter la réalité.</p> <p>-Permettre aux enfants de découvrir et pratiquer des activités nouvelles répondant à leurs besoins en favorisant l'aventure collective tout en privilégiant l'épanouissement individuel.</p>	<p>- favoriser l'esprit de groupe et la mixité.</p> <p>-Intégrer l'enfant dans des tâches courantes.</p> <p>-Développer son esprit d'entraide, de partage à travers des activités communes.</p> <p>-Favoriser une démarche de projet où les enfants sont parties prenantes afin de les rendre acteurs de leurs loisirs, leur permettre de prendre place dans leur environnement.</p> <p>-Diversifier au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun.</p> <p>-Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur l'extérieur, se développer, se dépasser et s'épanouir au sein d'un groupe.</p> <p>-Sensibiliser et accompagner les animateurs dans la conception de projets d'activités.</p>	<p>-Que les animateurs soient soucieux des règles et les fassent appliquer.</p> <p>-Mise en place d'activités mixtes et des rencontres entre les différents groupes sur certaines activités (grands jeux, temps calmes...) mais également avec d'autres enfants fréquentant d'autres structures (ALSH autres communes, MJC) en proposant des rencontres autour de jeux de société, sorties communes, rencontres sportives). (lors des vacances scolaires).</p> <p>-Faire participer les enfants au rangement, à la mise en place des tables à la cantine.</p> <p>-Valoriser l'enfant, le mettre en confiance, animateurs à l'écoute. Propositions des enfants au cours de forums de discussions avec les adultes. Retour et évaluation des enfants sur les activités mises en place.</p> <p>-Organiser des stages (cirque, arts plastiques, danse...) et des sorties diversifiées.</p> <p>-Proposer sur la structure des activités diverses et variées. -Il est indispensable que les animateurs soient maitres des activités qu'ils proposent (activités préparées, réfléchies,</p>
--	---	--	--

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

<p>Privilégier la découverte et l'expérimentation.</p>	<p>-Privilégier l'activité comme facteur de développement à l'opposé d'une conception occupationnelle.</p>	<p>-Mettre en place des plannings d'activités diversifiés avec des thématiques.</p> <p>-Favoriser l'accès à des recherches et aux temps de préparation pour les animateurs afin qu'ils proposent des animations de qualité.</p>	<p>maîtrisées, et sensibilisation des enfants au préalable.)</p> <p>-Equipe d'animation stable et formée à la méthodologie de projet.</p> <p>-Mise en place de mini-séjours et séjours avec une politique tarifaire adaptée aux revenus, permettant au plus grand nombre de partir tout au long de l'année et de pratiquer des activités enrichissantes et diversifiées.</p>
<p>Privilégier l'espace de jeu</p>	<p>-Favoriser l'initiative des enfants dans le choix de leurs jeux afin de ne pas entraver l'enfant dans sa faculté à prendre des initiatives.</p>	<p>-Permettre à l'enfant de pratiquer une activité choisie par lui.</p> <p>-Aménager le centre comme un espace de jeu perceptible par les enfants.</p>	<p>-Sur les temps d'accueil et les temps libres, l'accès aux jeux, jouets est disponible et accessible.</p> <p>-Présence, disponibilité et intervention d'animateurs pour veiller au bon déroulement de ces temps de jeux et animation de ces temps s'ils sont sollicités par les enfants.</p>

l'alsh, de l'intégration à l'inclusion

Accueillir un enfant en situation de handicap fait partie intégrante du métier d'animateur.

Il est nécessaire de se remettre en question sur nos pratiques et le besoin perpétuel d'améliorer l'accueil

L'accueil mis en place doit avant tout respecter les règles de sécurité, proposer un cadre rassurant.

Le handicap est régulièrement abordé dans les réunions d'équipe et il est important de dédramatiser autour du terme.

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants en situation de handicap sur chaque période de vacances scolaires.

Le processus d'accueil nécessite 3 étapes et associe en permanence les familles.

AVANT

Rencontre avec les familles ⇒ connaître mieux l'enfant

Etablir une photo de l'enfant englobant (son cadre familial, les troubles, ce qui l'aime faire, ce qu'il déteste, ce dont il a peur; la prise en charge éventuelle....)

↳ On définit alors la conduite à tenir de l'adulte référent

PENDANT

1. Un accueil préparé en privilégiant le visuel (photos et pictogrammes)
2. Désignation d'un animateur référent en fonction des besoins de l'enfant
3. Un dialogue quotidien avec les familles
4. Utilisation d'une malle pédagogique préparée en fonction des goûts de l'enfant

APRES

- ✓ On évalue l'accueil des enfants lors des réunions bilan
- ✓ On réajuste la fiche de renseignements pré établie avec la famille
- ✓ On communique avec la famille
- ✓ On prévoit les prochaines vacances

Le projet de fonctionnement

L'accueil de loisirs ouvre pendant les périodes de petites vacances ainsi que les grandes vacances scolaires soit :

- du 21 au 31 octobre, fermeture le 1^{er} novembre
- du 30 décembre au 03 janvier, fermeture du 23 au 27 décembre et le 1^{er} janvier
- du 10 au 21 février
- du 6 au 17 avril, fermeture le 13 avril
- du 6 juillet au 27 aout, fermeture le 13 juillet, du 10 au 14 aout et le vendredi 28 aout

L'ALSH peut ouvrir dans l'un des 3 groupes scolaires en fonction de la programmation des travaux.

1. Descriptif des locaux

Groupe scolaire Dissard		Groupe scolaire Baker		Groupe scolaire Langer	
Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire	Maternelle	Elémentaire
<p>Hall d'accueil Bât A</p> <p>Salle polyvalente Bât B</p> <p>Préfabriqué cour maternelle</p> <p>Les 2 dortoirs (enlever les couvertures / l'ALSH utilisera ses tapis)</p> <p>Cantine maternelle</p> <p>Tisanerie des ATSEM utilisée stockage infirmerie</p>	<p>Préfabriqué accueil ALAE (Entrée)</p> <p>Préfabriqué Arts Plastiques</p> <p>2 salles RASED</p> <p>Cantine élémentaire</p> <p>Préau et cour</p>	<p><u>Au rez de chaussée :</u></p> <p>Une salle d'accueil maternelle</p> <p>Deux salles d'activités (qui servent aussi de dortoirs)</p> <p>Une salle réservée au personnel</p> <p>Un espace rangement / matériel</p> <p>Le bureau de direction</p> <p>L'infirmerie</p> <p>Des toilettes maternelles</p> <p><u>A l'étage :</u></p> <p>3 salles d'activités</p> <p>Un espace de temps calme</p> <p>Des toilettes</p> <p>Une réserve de matériel</p> <p>un dortoir</p>	<p>1 salle polyvalente un préfabriqué comme salle d'activités une grande cour des toilettes</p>	<p>Une salle d'accueil maternelle (salle polyvalente maternelle)</p> <p>Un coin accueil</p> <p>2 dortoirs</p> <p>Une salle réservée au personnel</p> <p>Un espace rangement / matériel</p> <p>L'infirmerie</p> <p>Des toilettes maternelles</p> <p>4 salles d'activités</p> <p>Un espace de temps calme (salle polyvalente)</p> <p>Des toilettes adultes</p>	<p>Un coin accueil</p> <p>Une salle d'accueil (salle BCD)</p> <p>6 salles d'activités</p> <p>Une cour de récréation</p> <p>Des toilettes</p> <p>Une salle de rangement matériel (salle animateurs)</p> <p>Une salle animateurs</p> <p>Le bureau de direction</p> <p>L'infirmerie</p>

A proximité :

- Une salle Multisports
- Un lac, des espaces verts
- Un terrain synthétique
- Les granges

2-Fonctionnement général

Journée complète	Accueil matin	De 7h30 à 9h30
	Départ soir	De 17h00 à 18h30
Demi-journée	Accueil matin	De 7h30 à 9h30
	Départ matin	De 11h30 à 12h00
	Accueil après-midi	De 13h30 à 14h00
	Départ après-midi	De 17h00 à 18h30

DEFINITIONS :

Temps d'accueil : C'est un temps d'échange entre les enfants, les parents et les animateurs. Les animateurs sont à l'écoute des parents et des enfants, ils proposent divers ateliers libres ou semi-dirigés. L'animateur est actif.

Temps d'activité : C'est un temps (1h30 environ), où les animateurs proposent des activités diverses et préparées. Ce sont des activités dirigées en lien avec le projet d'animation.

Temps libre : Ce sont les temps avant (30 min) et après le repas

Temps de repas : C'est un moment calme, d'échanges entre l'animateur et l'enfant. L'animateur sera garant de la tenue des enfants à table, et du fait qu'ils goûtent les plats et l'animateur veille aussi à ce que l'enfant participe à la mise en place et au rangement de la table.

Temps de repos : En ce qui concerne les maternelles et les CP, le temps de repos se traduira par la sieste ou un temps de relaxation. Pour les élémentaires, un temps calme de 15 minutes.

Collation du matin : sous forme de buffet pour les enfants qui arrivent entre 7h30 et 8h30.

Goûter : le goûter se prendra entre 16h30 et 17h00.

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

JOURNEE OU DEMI-JOURNEE TYPE

	TEMPS
07H30-09H30	Accueil, ateliers, collation
09H30-10H00	Rangement, Rituel sensibilisation présentation des activités. Mise en place
10H00-11H30	Activités sous formes d'ateliers variés : toutes tranches d'âges confondues
11H30-12H00	Temps libre avant le repas les enfants se détendent comme ils le souhaitent sous la vigilance des animateurs.
12H15-13H15	Repas
13H15-13H30	Temps repos
13H30-14H00	Temps libre
14H00-14H15	Rangement, sensibilisation présentation des activités. Mise en place
14H15-16H15	Activités, projets ou sorties
16H15-16H30	Rangement et installation du goûter
16H30-17H00	Gouter
17H00-18H30	Temps accueil

TEMPS D'ACCUEIL MATIN

Un animateur se tiendra à l'accueil du centre, il émargera sur la feuille d'appel toute observation importante des parents concernant l'enfant (fatigue, santé à surveiller...). Il notera la présence des enfants sur les fiches d'émargement et sur la tablette et sera chargé de les orienter vers les animateurs présents sur le lieu d'accueil.

Les animateurs présents sur le temps d'accueil proposeront divers stands d'activités calmes où chaque enfant pourra évoluer à son rythme (Puzzles, dessins, jeux de société, pâte à modeler, perles, scoubidou). L'activité manuelle proposée sera systématiquement adaptée à l'âge des enfants. Vers 8h30 si le temps le permet, les animateurs pourront également proposer des activités à l'extérieur. Les enfants ont également le droit de ne rien faire, de prendre possession des lieux et s'installer à leur rythme.

Pour les enfants arrivant au centre entre 7h30 et 8h30, une petite collation leur sera proposée (Fruits, jus de fruits, lait).

La présentation des activités par les animateurs commencera à 9h45, de manière ludique (marionnette pour les petits, jingle pour les grands, animateurs déguisés...). Ensuite les enfants seront répartis dans les différentes activités (activités spécifiques en fonction des thèmes, mais aussi activités sportives et jeux collectifs).

TEMPS LIBRES (avant et après repas)

Les animateurs mettent à disposition des enfants du matériel sportif, de loisirs, dessins ou jeux de sociétés. Ce n'est pas un temps de surveillance, mais un temps où l'équipe se répartit (une partie des animateurs en temps de pause et l'autre en partenaire de jeu pour les enfants). Les enfants choisissent leurs activités et les animateurs jouent avec eux et veillent à leur sécurité.

TEMPS DU REPAS

Un service plateau sera mis en place sur le restaurant scolaire élémentaire.

Le personnel est chargé d'encadrer les enfants durant ce temps de restauration et de veiller au bon déroulement des repas. L'objectif est de mieux fluidifier la pause méridienne tout en donnant aux enfants le temps dont ils ont besoin pour manger, et augmenter la durée de leur détente après le repas.

D'un point de vue organisationnel, les enfants partant à 13h30 seront prioritaires pour aller manger.

Suivront ensuite les enfants après accord de l'animateur régulateur.

Le personnel d'animation communiquera via talkie afin de fluidifier le service, cocher sur les fiches d'appel les enfants qui iront manger. Les enfants se servent seuls avec l'aide du personnel cantine.

Lorsque le repas est terminé, l'enfant lève le doigt pour qu'un adulte valide la prise du repas et autorise ainsi sa sortie de cantine après débarrasage du plateau.

En maternelle, l'animateur prend son repas avec les enfants. L'animateur sera garant de la tenue des enfants à table, et du fait qu'ils goûtent les plats et l'animateur veille aussi à ce que l'enfant participe à la mise en place et au rangement de la table.

LES SORTIES

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

La Veille	Le Matin	Pendant	Après
<p>Vérifier les fiches sanitaires : refaire le tour des fiches afin de s'assurer que tous les enfants y sont présents.</p> <p>Refaire l'inventaire des informations à prendre en compte (asthme, allergie, PAI...).</p> <p>Récupérer les traitements BUREAU!!!</p>	<p>Prendre le sac infirmerie + fiches sanitaires</p> <p>Vérifier que tous les enfants aient bien le nécessaire pour la sortie.</p> <p>Le Bon de commande</p> <p>Vérifier que les fiches de traçabilité soient bien sur les cantines avec températures notées.</p> <p>Prendre en note les recommandations de l'agent de service.</p>	<p>Recompter en permanence les enfants.</p> <p>Vérifier de ne rien avoir oublié dans le bus (ni objet, ni enfant !!!)</p> <p>Température des cantines et les noter sur les fiches de traçabilité.</p>	<p>Ranger le sac infirmerie</p> <p>Ranger les classeurs fiches sanitaires</p> <p>Ramener la facture</p> <p>Faire un compte rendu de sortie à la direction.</p> <p>Ranger la fiche de traçabilité (au bureau)</p> <p>Ranger les restes dans le bon frigo+ laver les cantines.</p>
<p>Préparer le sac d'infirmerie :</p> <p>Vérifier le contenu des 3 boîtes et les compléter si besoin. Mettre les traitements à l'intérieur !</p>	<p>Le Téléphone (noter le numéro de téléphone sur le tableau ainsi que le nom du groupe)</p> <p>L'appareil photo</p>	<p>Penser à la crème solaire toutes les 2h.</p> <p>Casquette</p> <p>Hydrater les enfants régulièrement.</p>	<p>Ramener le téléphone (le mettre en charge si nécessaire)</p> <p>Ramener l'appareil photo (le décharger sur l'ordi)</p>

Hygiène et sécurité

Contrôle hygiène :

L'organisateur doit prêter son concours aux actions de contrôle de restauration collective effectuées par les services vétérinaires départementaux.

Hygiène du personnel :

- cheveux attachés ou couverts obligatoirement
- Blouses claires et fermées
- Gants pour le service
- Chaussure de sécurité

Equipements des locaux :

- Surface lisses et lavables
- Bacs distincts pour le lavage

Hygiène des locaux et du matériel :

- Pas de plantes en cuisine
- Séparation du secteur « propre » (table de travail, fourneaux...) du secteur « sale » (légumières, plonge, déchets, évier...)
- Lavage du matériel après utilisation
- Mise en place d'un planning écrit de nettoyage

Réfrigérateur :

- Température inférieure à 4°
- Présence permanente d'un thermomètre
- Relevé quotidien de température

Denrées alimentaires :

- Respect de la chaîne du froid : vérifier les températures de transport (dans les glacières)
- Mise en place d'un relevé de température, lors des préparations et du départ des glacières

Aliments sensibles :

- Les œufs doivent être conservés au frais et cuits à cœur.

-Les steaks hachés doivent être cuits à cœur

Repas témoins :

-Conservation des repas témoins cuisinés ou pas dans un contenant fermé pendant 5 jours au froid.

Stockage :

-Stockage séparé des produits alimentaires et produits d'entretien.

-Respect de toutes les températures de stockage.

Décongélation :

-jamais à température ambiante.

-Décongélation au réfrigérateur ou cuisson directe.

Traçabilité :

-Conservation des étiquettes de produits réfrigérés, congelés et des œufs.

Inscription des dates d'ouverture sur les produits entamés non terminés (ex : crème anglaise).

Distribution des repas :

-En liaison chaude, les repas sont maintenus à +63°.

-En liaison froide, les repas chauds sont refroidis en moins de deux heures à +10°, stockés à +3° et réchauffés en moins d'une heure à +65°.

Gestion des restes :

-mise au rebut des restes servis à l'exception de ceux qui sont conditionnés et stables à température ambiante (récupérés par l'ALSH).

Poubelles :

-Poubelles disposant de couvercles, lavées et désinfectées régulièrement

-Evacuation des déchets vers l'extérieur aussi souvent que possible.

PIQUE NIQUE :

-Respect des températures dans les glacières.

-Chaine du froid respectée : du réfrigérateur à la glacière et de la glacière à la consommation.

PAI ENFANTS :

-le repas intégral de l'enfant doit être mis en barquette individuelle (marquée à son nom) dès la sortie des denrées de la glacière fournie par la famille, dans le réfrigérateur.

Contrôle sanitaire :

Le lieu d'isolement : le centre dispose d'un local infirmerie, permettant d'isoler les malades. Une armoire comprend les accessoires de soins et les médicaments. Les trousseaux des premiers secours (5), à prendre lors des sorties seront rangés dans le local.

Le registre des soins : Le registre des soins est tenu par les personnes qui soignent les enfants, il doit être tenu à jour de manière journalière et visé par le directeur. Tous les soins, quels qu'ils soient doivent être consignés sur le registre, sans blanco ni pages blanches. Les animateurs retranscrivent les soins donnés lors des sorties sur le registre général du centre.

L'assistant sanitaire : Le suivi sanitaire est assuré par un membre de l'équipe d'encadrement, placé sous l'autorité du directeur de l'accueil. Cette personne doit être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours. L'assistant est chargé des relations avec les professionnels de la santé, et de la gestion des documents de santé (certificats, PAI...).

Allergies et consignes de santé : un registre à la disposition de tout le personnel est à disposition pour vérifier les allergies des enfants ainsi que les consignes de santé.

Dossier médical de l'enfant : La fiche sanitaire est remplie par les parents. L'organisateur assure le respect de la confidentialité des informations produites.

Dossier médical du personnel d'accueil : Il doit contenir un certificat médical de moins de 3 mois, attestant la personne est apte à travailler en collectivité (vaccins à jour).

Le projet d'activités

1-Présentation

Le projet d'activité détaille précisément l'activité prévue et sert de repère à l'animateur qui doit se référer à la fiche qu'il aura rempli lors de son activité.

2-Exemple

NOM DE L'ACTIVITE	
LA FINALITE -pourquoi je fais cette activité -l'intérêt pour les enfants	
NOMBRE D'ENFANTS CONCERNES -activité adaptée à l'âge des enfants, tenir compte de leurs besoins et de leur rythme	
LE LIEU/LA MISE EN PLACE -dans le centre, en sorties, dans la commune	
LA DUREE	
LA SENSIBILISATION -sous quelle forme ?	
LE DEROULEMENT ET CONTENU DE L'ACTIVITE	
ANTICIPER LA SECURITE -(lieu, secours, temps de repos ...)	

L'équipe d'encadrement

1-composition de l'équipe d'encadrement :

Depuis septembre 2016, les directeurs ALAE deviennent directeurs ACCEM.

Ils interviendront ainsi, aidés des directeurs adjoints (DA) ALAE, lors des périodes de vacances en direction de l'Accueil de Loisirs.

Une équipe d'animateurs référents travaillant à l'ALAE travailleront sur chaque période de vacances scolaires afin d'assurer le bon suivi des enfants scolarisés dans les différents groupes scolaires

2-Le fonctionnement de l'équipe

Les animateurs arriveront le matin de manière échelonnée, de même que pour le départ le soir de 7h15 à 9h00 et de 18h00 à 19H00.

Dans le cadre des activités spécifiques chaque animateur devra demander au préalable son matériel à la directrice adjointe :

Pour les activités de l'accueil, les animateurs arrivant à 7h15 installeront rapidement les différents ateliers. Les animateurs présents sur le centre à 17h00 feront de même pour l'accueil du soir (Essayer de varier au maximum les activités).

A tour de rôle, les animateurs assureront l'accueil du matin et du soir. (Émargement, signatures).

3-Les pauses

Chaque animateur a droit à un temps de pause (y compris les non fumeurs). Les pauses seront réparties comme suit :

En ce qui concerne la pause Méridienne :

Chaque jour un roulement par groupe s'effectuera de 13h15 à 14h15, avec une pause de 20 minutes

Chaque animateur doit gérer son temps de pause (café, repos, prépa) mais ne devra en aucun cas pénaliser ses collègues en débordant sur son temps imparti.

4 -Les réunions

Des réunions sont consacrées à la préparation de chaque période de vacances et aux bilans.

5 -Les rôles

Les directeurs ACCEM: construisent et proposent le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants. Ils coordonnent et organisent la mise en place des activités qui en découlent et encadrent l'équipe d'animation. Ils assurent le lien avec les familles, pilotent l'équipe d'animation, développent les partenariats, assurent la gestion budgétaire et administrative, la gestion de l'équipement, des ressources humaines, et participent à la définition des orientations stratégiques du centre de loisirs. Ils doivent prévoir, organiser, coordonner et analyser les résultats.

Adjoint de direction : aide le directeur dans ses responsabilités administratives, est garant de l'application sur le terrain du projet pédagogique et portera une attention particulière à la relation d'aide, à l'explication, à la mise en relation avec les situations vécues et les options éducatives. Il se préoccupe qu'à chaque étape, chacun tient le rôle qui lui a été confié dans la réalisation du projet commun. Il est responsable sanitaire et responsable du matériel pédagogique. Il veillera à l'application et au bon fonctionnement du projet d'animation et des différents projets d'activités.

Animateurs : ils permettent aux enfants d'évoluer dans le cadre du loisir. Ils mettent leur patience et leur disponibilité au service des enfants. A tout moment ***ils sont garant de la sécurité physique et affective des enfants.*** Ils doivent proposer des activités certes mais des activités qui permettent la découverte de choses nouvelles une ouverture d'esprit à la portée de tous. Leur investissement auprès des enfants est permanent (c'est un vrai métier) qui nécessite de la recherche du renouveau, un investissement conséquent et une perpétuelle remise en question.

Assistant sanitaire Il doit s'assurer de l'existence pour chaque mineur d'une fiche sanitaire de liaison (l'équipe doit prendre les fiches en sorties), il gère la pharmacie, il tient à jour les trousseaux de premiers secours, et il veille à la bonne tenue du registre des soins.

Personnel de service :

-Le personnel d'entretien : Le personnel assure l'entretien des locaux le matin avant l'ouverture du centre.

-Le personnel de cantine : s'occupe de toute la gestion cantine (préparation, chauffe, vaisselle.....) Lors du repas, le personnel doit rester en salle et s'occuper des enfants, il ne doit pas rester en cuisine pour commencer le nettoyage ou la vaisselle.

Après le fromage, deux personnes de service iront nettoyer les sanitaires maternels et élémentaires.

A la fin du repas, les enfants empilent les verres et assiettes au centre de la table, et mettent les couverts dans les barquettes prévues à cet effet.

Le personnel ne débarrasse les tables qu'une fois les enfants sortis de la cantine.

7. Journées types animateurs

JOURNEE TYPE VACANCES SCOLAIRES

7H15 arrivée des premiers animateurs :

- Ils devront installer rapidement les lieux d'accueil du matin en proposant des activités distinctes et variées (dessin, lecture, jeux de société, puzzle, ainsi qu'une activité manuelle proposée systématiquement, adaptée à l'âge des enfants). Les enfants auront également le droit de ne rien faire, de prendre possession des lieux et de s'installer à leur rythme.

7H30 ouverture du centre de loisirs :

- 1 animateur (à tour de rôle également) sera chargé de cocher les enfants qui arriveront le matin entre 7h30 et 9h15 et orientera les enfants et les parents vers les autres animateurs chargés d'accueillir les enfants (accompagnement sur la séparation d'avec les parents indispensable pour les petits en particulier).

9H30 fin de l'accueil

- L'animateur qui se trouvait à l'accueil donnera les listes de présence à la direction.
- Les animateurs, aidés des enfants, rangeront les différents coins d'accueil.

9H30-10H00 appel- forum- rituel –sensibilisation-présentation des activités

- Les animateurs feront l'appel des enfants sur leur groupe.
- Un petit échange (5 /10 MN) entre les animateurs et les enfants sera proposé afin de discuter de leurs envies, leur ressenti...
- Un rituel (chant, poésie, marionnettes, musique...) propre à chaque groupe et adapté à chaque tranche d'âge viendra en remplacement du gouter du matin.
- Les animateurs devront systématiquement faire une sensibilisation (en rapport avec le thème) pour présenter les activités de la journée.
- Présentation des activités et répartition des enfants dans les différentes activités.

10H15- 11H30 activités- rangement

- Le rangement devra être compris dans le temps d'activité.

11H30-12h00 temps libre-départ des 1/2 journées- passage aux toilettes.

- Les animateurs devront s'assurer que les enfants se sont lavés les mains avant le repas.
- L'animateur qui s'est chargé de l'accueil le matin sera à l'accueil à 11H30 pour les enfants qui partent à la maison.

12H00-13H00 repas de midi

- Les animateurs mangeront automatiquement avec les enfants. Ils aideront les plus petits pour couper la viande et sont garants de leur tenue à table (politesse, manger proprement, ne pas se balancer, ne pas mettre les pieds sur les chaises...).

13H00-14h00 temps libre pour les enfants et temps de pause pour les animateurs.

- Après le repas, les animateurs accompagnent les enfants en « temps libre ».
- Un premier groupe d'animateurs (50%) répartis dans les différents groupes partira en temps de pause (13h15-13h45 puis 13h45-14h15).

14H15-16H30 reprise des activités sur l'ensemble des groupes d'âges.

- Les enfants partent en activités avec les animateurs (pour une activité à l'extérieur du centre, les animateurs pourront prendre le goûter.)
- Les enfants aident au rangement de l'activité

16H30- 17H00 goûter.

- Les animateurs distribuent le goûter aux enfants (par groupe entier ou par petit groupe) suivant le contexte.

16H30-18H30 mise en place de l'accueil du soir – départ échelonné –rangement de la salle.

- A 16h30 les animateurs installent les ateliers de l'accueil du soir (même principe que le matin)
- Les animateurs rangeront la salle au fur et à mesure des départs des enfants.
- Un animateur assurera l'accueil du soir (feuille d'émargement pour les parents), contrôle des personnes autorisées à récupérer l'enfant, retour aux parents en cas d'observations.
- Les animateurs quitteront le centre le soir de manière échelonnée.
- Une fois qu'il n'y a plus d'enfants, vérifier le rangement du matériel, des salles, fermeture de l'ensemble des espaces d'animation et départ des derniers animateurs.

8. Règlement animateurs

L'accès à la salle d'animateurs est interdit pendant les temps d'activités.

Il est interdit de fumer dans les locaux et d'utiliser les portables durant le temps de travail (les portables doivent rester dans la salle du personnel).

Avoir une tenue vestimentaire correcte, un langage et un comportement correct.

Veiller au respect des familles et des locaux municipaux.

Retard

Toute personne arrivant en retard de façon répétée s'expose à des avertissements suivis de sanctions disciplinaires voire au licenciement.

Absences

Toute absence non programmée devra impérativement être justifiée par un document officiel (certificat médical ou autre justificatif d'absence), la directrice de l'ALSH doit en être avertie immédiatement.

Pour toute autre absence non programmée, répétitive et sans justificatif, s'imposent des avertissements suivis de sanction disciplinaires voire l'interruption du contrat.

L'évaluation

1- Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

2-Qu'est ce qu'on évalue ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.

Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation du centre et du projet.

Par exemple :

- ❖ Les actions prévues ont-elles été réalisées ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
- ❖ Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
- ❖ Les objectifs proposés étaient ils pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif)
- ❖ Est-ce qu'il y a une cohérence entre les objectifs, la démarche pédagogique et les moyens matériels et humains mis en œuvre.

3-Outils utilisés pour évaluer

- ❖ Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.
- ❖ Mise en place d'une fiche d'auto évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en début de période et un bilan à la fin).
- ❖ Bilan avec l'équipe (petit groupe et grand groupe), chaque fin de semaine et en fin des deux mois.
- ❖ Evaluations par les enfants, sous formes de smiley's et cahier de bord enfants / parents. Les forums enfants / animateurs lors des temps d'accueil

4-Evaluations des stagiaires BAFA / ou autres

- ❖ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.

❖ T

out au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'animateur référent, l'adjointe pédagogique ou sur l'équipe de direction.

- ❖ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, en présence de l'animateur référent et avec la direction.
- ❖ En fin de stage, l'animateur fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

5-Evaluations des stagiaires BAFD

- ❖ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des objectifs fixés par la direction.
- ❖ Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur l'adjointe pédagogique ou sur l'équipe de direction.
- ❖ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire, avec la direction.
- ❖ En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses manques.

6-Exemples de grilles d'évaluations

GRILLE EVALUATION GLOBALE

Légende : 1.très satisfaisant, 2.satisfaisant, 3.moyen, 4.insatisfaisant, 5.très insatisfaisant

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS-REMARQUES
LE PROJET DE LA STRUCTURE						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Les projets d'animation sont-ils terminés ? les finalités sont-elles en accord avec les objectifs de départ						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les sorties, les grands jeux ?						
LE FONCTIONNEMENT						
Comment s'est effectuée l'organisation de l'accueil ?						
Les moyens et les informations ont-ils été suffisants ?						
Y a-t-il eu respect des horaires (accueil, activités, sorties...)						
Comment s'est déroulée la préparation des activités ?						
Comment s'est déroulée la préparation et la gestion des sorties ?						
Comment se sont comportés les intervenants extérieurs ?						
Comment s'est déroulée la gestion des temps libres ou calme ?						
Comment s'est déroulée la gestion des relaxations et des siestes ?						
Comment s'est déroulé la gestion des repas, pique-nique et goûter ?						
Nouveau fonctionnement des roulements animateurs et plannings par période						
L'ACCUEIL						
Comment s'est effectuée l'organisation de l'accueil ?						
La gestion du listing de présence						
Le lien et la communication avec les parents						
Le rôle des animateurs						
L'aménagement des espaces, des lieux d'accueil						

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

LES REUNIONS						
La forme et les méthodes utilisées pendant les réunions						
La longueur						
La fréquence						
La prise de parole						
LES ACTIVITES						
La préparation et le temps de préparation des activités						
Le déroulement des activités						
Les activités ont-elles été innovantes ?						
LES ENFANTS						
Comment s'est déroulée la participation des enfants ?						
Les activités ont-elles été adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants ont-elles été effectuées ?						
Ya-t-il eu respect des rythmes des enfants ?						
Comment s'est effectuée la gestion des enfants « difficile »						
LES PARENTS / LA FAMILLE						
Comment s'est déroulée la communication avec les familles ?						
La participation et l'implication des parents						
Ya-t'il eu prise en compte des demandes particulières des familles ?						
LA SANTE						
La gestion des pharmacies						
La gestion du cahier de soins						
Informations au niveau des allergies des enfants						
Formation nécessaire pour donner des soins						
PAI ou panier repas						
LES REPAS						
Qualité des repas, goûters et collations						
Quantité des repas, goûters et collations						
L'autonomie des enfants durant les repas						
La gestion du temps de repas (calme, rapide)						
L'EQUIPE						
Ya-t'il eu répartition des tâches au sein de l'équipe ?						
Ya-t'il eu des changes et du travail en commun ?						
Ya-t'il eu de la place pour chacun ?						
Comment se sont déroulées les relations entre équipe pédagogique et équipe de service ?						
Comment se sont déroulées les relations entre équipe pédagogique et équipe de direction ?						
LES MOYENS						
Matériel						
Financier						
Humain						

GRILLE EVALUATION ANIMATEUR

Légende : 1.très satisfaisant, 2.satisfaisant, 3.moyen, 4.insatisfaisant, 5.très insatisfaisant

INTITULE	1	2	3	4	5	OBSERVATIONS-REMARQUES
<i>LA SANTE ET LA SECURITE</i>						
Connait la législation en matière d'accueil de mineur						
Sait apporter les soins basiques en cas de petits accidents						
Sait être à l'écoute, et S'adapté aux rythmes des enfants						
A une connaissance des différents publics						
Sait gérer les enfants difficiles						
Sait rassurer un enfant						
Sait garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants						
<i>AU SEIN DE L'EQUIPE</i>						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement aux préparations et aux réunions						
A une capacité d'analyse						
Est une force de proposition						
Sait se documenter, faire des recherches						
Sait passer le relais quand le besoin se fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
Est ponctuel						
<i>L'ACTIVITE</i>						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité à la dernière minute Conditions climatiques...fatigue						
Sait créer un imaginaire						
Anticipe et prépare						
Prépare et montre un exemple 'objet aux enfants en sensibilisation d'activités manuelles						
Sait gérer les différents temps d'une journée d'ALSH (sieste, repas, accueil, temps libre)						
<i>LE PROJET</i>						
Connait la notion de projet						

PROJET PEDAGOGIQUE ALSH

Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						
Sait créer un projet						
<u>Bilans, constats, problématiques : solutions apportées et envisagées</u>						

Les séjours

L'accueil de Loisirs organise divers séjours au cours de l'année :

- Séjour découverte : Vacances de pâques (MS-CP)
- Séjour été : Vacances d'été (juillet) (CE1- CM2)

Intentions Educatives

Le temps libre de l'enfant se doit d'être le temps de la liberté, de la curiosité et du jeu, de l'observation de ce qui l'entoure comme de la découverte d'autres horizons.

Les séjours ont pour objectifs de favoriser l'épanouissement des enfants en dehors de la structure familiale habituelle.

Par ailleurs les mini- séjours se présentent comme un outil de l'accueil éducatif au service de différents groupes d'enfants qu'ils soient repérés par le Service Prévention Jeunesse comme ne fréquentant pas les structures habituelles ou fréquentant l'ALSH, étant en difficulté ou dans l'impossibilité, notamment financière, de partir en vacances.

Intentions pédagogiques :

-Socialiser

En permettant aux enfants de vivre en collectivité un véritable temps de loisirs, source d'épanouissement dans une relation conviviale et sécurisante. Réunir les conditions pour être réceptif aux règles de vie en collectivité et aux valeurs citoyennes qu'elles impliquent.

En contribuant au développement des valeurs de respect et d'acceptation de l'Autre.

- Développer l'autonomie

En favorisant la prise d'initiative et la responsabilisation.
En rendant l'enfant acteur de ses choix et de ses loisirs

- Eveiller le goût de la découverte et d'ouverture sur le monde

En découvrant de nouvelles activités sportives et culturelles. En privilégiant la découverte et l'expérimentation qui peuvent répondre aux besoins de l'enfant tout en favorisant l'aventure collective et en privilégiant l'épanouissement individuel.

-La santé

En participant à l'apprentissage des règles d'hygiène et d'alimentation.
Sensibiliser à l'équilibre de vie et à la santé.

Evaluation

Réunion / bilan au quotidien en fin de journée, échange collectif.

Grille de satisfaction des participants à l'issue du séjour.

Avec la mise en place de la démarche participative des enfants et le support utilisé « grand livre » permet par son contenu réalisé par les enfants d'être un outil d'évaluation supplémentaire.